

# Commission

# internationale

Téléphone: 01 58 39 30 20 Télécopie: 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org

www.solidaires.org

Solidaires et internationalistes!

Numéro 3 – août 2008

Troisième numéro du bulletin d'informations internationales de l'Union syndicale Solidaires,. Sa diffusion aux militant-e-s, aux adhérent-e-s est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent le reproduire à volonté, le glisser dans leurs propres journaux, bulletins, etc., en reprendre des articles... **Ce numéro est en grande partie consacrée au Maghreb, dans la suite de notre participation au Forum Social Maghrébin.** 

## Pacte européen sur l'immigration : une politique néocolonialiste

Les ministres européens de l'immigration, sous la houlette de Brice Hortefeux, ont validé, le 7 juillet 2008, un projet de « Pacte européen sur l'immigration et l'asile » : immigration choisie, répression de l'immigration irrégulière, et harmonisation des règles du droit d'asile sont les trois piliers d'une politique néocolonialiste de cette Europe forteresse.

Le préambule déclare, non sans cynisme, que les migrations internationales perdureront tant que les écarts de richesse et de développement existeront. Qui sont les principaux responsables de cet état de fait si ce n'est les pays occidentaux qui ont pillé pendant des décennies les pays du Sud et les institutions internationales qui ont mené depuis plusieurs années des politiques d'ajustement structurelles pour leur propre profit!

Cynisme encore lorsqu'il est évoqué le danger de mise en cause de la cohésion sociale des pays européens face à une immigration mal maîtrisée alors que ces mêmes gouvernements mènent des politiques libérales dynamitant toutes les protections sociales au nom d'une concurrence « libre et non faussée » !

La subtilité sémantique consistant à remplacer le rejet explicite des « régularisations massives » par la préconisation des régularisations « au cas par cas » aboutit de fait aux mêmes effets.

Le contrat d'intégration a été supprimé mais il revient sous d'autres formes en conditionnant le regroupement familial à la connaissance de la langue du pays d'accueil et du respect « des identités » des Etats membres. Enfin, l'élaboration de critères communs au droit d'asile est renvoyée dans cinq ans.

Ce pacte officialise une politique sélective de l'immigration professionnelle, notamment en renforçant « l'attractivité de l'Union Européenne pour les travailleurs hautement qualifiés », une politique répressive en accentuant les contrôles aux frontières et les expulsions dans les pays d'origine et en durcissant les critères de regroupement familial.

L'union syndicale Solidaires dénonce cette politique qui utilise l'immigration aux seules fins des intérêts économiques des multinationales installées en Europe.

#### Maroc: Solidaires avec les militants de l'O.D.R.

Insatisfaits de la passivité, voire de la complicité, des organisations syndicales existantes à l'Office National des Chemins de Fer, un groupe de militants a créé en 2001 deux associations de cheminots (en activité d'une part, retraités d'autre part). Leur réflexion, leurs pratiques les ont amené à se transformer en syndicat, l'Organisation Démocratique du Rail, affilié depuis 2006 à l'Organisation Démocratique des Travailleurs.

La première activité de l'O.D.R. fut sa participation aux élections des représentants à la Mutuelle de Prévoyance sociale des cheminots ... où, pour les actifs, elle arriva en tête des huit syndicats présents dans l'entreprise!! L'action résolue et sans concession de



l'O.D.R. dérange la direction de l'ONCF. Les militants sont en butte à une forte répression : déplacements disciplinaires, rétrogradation, blocage de la carrière, etc., sont les armes d'un patronat qui redoute le syndicalisme authentique. Soutenons nos camarades, en leur adressant des messages de solidarité, en protestant auprès de la direction de l'ONCF et du ministère de l'emploi au Maroc.

#### Mauritanie: les syndicats dénoncent le coup d'état militaire

Lors du Forum Social Magrébin, nous avons rencontré la délégation de la Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie, avec qui nous avons convenu de poursuivre les échanges. Les camarades mauritainens nous avaient notamment indiqué qu'au dernier trimestre 2008 auraient lieu les premières élections syndicales générales dans leur pays : un processus remis en cause par les deniers évènements ?

#### Déclaration commune:

- Union des Travailleurs de Mauritanie (UTM)
- Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie (CGTM)
- Confédération Libre des Travailleurs de Mauritanie (CLTM)
- Union des Syndicats Libres de Mauritanie (USLM)
- Union Nationale des Travailleurs de Mauritanie (UNTM
- Confédération Nationale des Travailleurs de Mauritanie (CNTM)
- Union Syndicale des Travailleurs de Mauritanie (USTM)
- Union Générale des Travailleurs de Mauritanie (UGTM)
- Union Libre des Travailleurs de Mauritanie (ULTM)

Les Centrales syndicales nationales de travailleurs ont appris avec une grande amertume et une déception certaine, le putsch militaire intervenu dans notre pays en ce début de matinée de la journée du mercredi 06 août 2008. Ce coup d'Etat qui a occasionné la destitution du

Président de la République, légalement et constitutionnellement élu par le peuple mauritanien, constitue un grand recul de la démocratie en Mauritanie dont l'exemple était admiré en Afrique et dans le Monde Arabe.

Les Centrales syndicales nationales de travailleurs, fidèles aux principes démocratiques fondamentaux de libre choix pour l'exercice du pouvoir par le peuple, condamnent avec énergie cette forme de prise de pouvoir par la force et dénoncent cette usurpation du pouvoir d'une manière brutale en violation de la Constitution.

Les Centrales syndicales nationales de travailleurs exigent, à cet effet, de toutes leurs forces, à un rétablissement de la légalité constitutionnelle à travers la remise au pouvoir des institutions légalement élues, en premier lieu, le Président de la République.

Nous appelons l'Armée à rester dans le cadre de son rôle républicain de défense de l'intégrité nationale au service de la légalité constitutionnelle.

Les Centrales syndicales nationales de travailleurs lancent un appel aux organisations syndicales internationales ainsi qu'aux amis de la Mauritanie, afin qu'ils nous aident à rétablir la légalité constitutionnelle par le respect et le rétablissement de l'institution présidentielle démocratiquement élue.

Nouakchott, le 07 août 2008

www.cgtm-mauritanie.org www.cgtm.org



### Corée: urgence pour nos camarades du KCTU!

Après une vague massive de manifestations, le 24 juillet le gouvernement sud-coréen a diffusé des mandats d'arrêt concernant les responsables de la confédération coréenne des syndicats (KCTU):

- Lee Suk-haeng (président)
- Lee Yong-shik (secrétaire général)
- Mme Jin Young-ok (première vice-présidente) qui a été arrêtée
- Jung Gab-deuk, Président, KMWU
- Nam Taek-gyu, Premier Vice-président, KMWU
- Yoon Hae-mo, Président, Hyundai Automobiles
- Kim Tae-gon, Premier Vice-président, Hyundai Automobiles
- Kim Jong-il, Vice-président, Hyundai Automobiles
- Jung Chang-bong, Vice-président, Hyundai Automobiles
- Joo In-koo, Vice-président, Hyundai Automobiles
- Jo Chang-min, Secrétaire, Hyundai Automobiles

La police a encerclé le bâtiment où se trouve le bureau principal du KCTU. Le « *crime* » dont ces militant-e-s sont accusés est le suivant : ils ont appelé à la grève début juillet. Le gouvernement sud-coréen, défiant les normes universelles des droits de l'homme (conventions de l'OIT compris) a décidé que cette grève était illégale.

Le KCTU demande à chacune et chacun d'entre nous de prendre un petit moment de son temps pour envoyer un message de protestation au gouvernement sud-coréen. Cette répression anti-syndicale menace de renvoyer la Corée aux jours sombres de la dictature militaire que l'on croyait terminée depuis deux décennies. Les syndicalistes coréens sollicitent une solidarité internationale massive pour faire pression sur leur gouvernement pour l'obliger à respecter les droits de l'homme.



#### Tunisie: la répression s'étend à ceux qui résident en France

M. Ess'ghaier Belkhiri, 29 ans, originaire de Redeyef et résidant à Nantes, a été arrêté le vendredi 1<sup>er</sup> août 2008 à son arrivée au port de la Goulette en Tunisie. Il a, ensuite, été transféré à Gafsa où il a comparu, le lundi 4 août 2008, devant le juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Gafsa qui a ordonné son incarcération.

M. Ess'ghaier Belkhiri, poursuivi pour sa solidarité avec la lutte des populations du Bassin minier, est accusé de « dégradation de biens d'autrui, atteinte aux bonnes mœurs, rébellion de la part de plus de dix personnes sans usage d'arme, atteinte à un fonctionnaire, jet de produits solides, troubles et perturbations sur la voie publique », soit des mêmes accusations que les détenus

vivant en Tunisie alors qu'il réside en France. Ce nouvel acte de répression s'inscrit et élargit le cadre des simulacres de procès qui touchent les acteurs du mouvement de protestation pacifique que connaît la ville de Redeyef depuis le début de l'année, dont M. Adnane HAJJI, porte parole du mouvement. Ces accusations visent en fait à pénaliser M. Ess'ghaier Belkhiri pour avoir participé à des manifestations de soutien organisées à Nantes.

Il s'agit, en l'occurrence d'incriminer toute forme de solidarité avec les luttes des populations du Bassin minier y compris à l'étranger. En effet, Cette arrestation, intervient suite aux menaces à répétition de la part du régime tunisien à l'encontre des citoyens originaire de Redeyef, résidant à Nantes, qui ont manifesté à maintes reprises leur solidarité avec leurs proches au moment de la répression policière et de l'intervention de l'armée dans la ville.

#### La Fédération des Tunisiens Citoyens des Deux Rives (FTCR) :

- → exige la libération immédiate de M. Ess'ghaier Belkhiri et rappelle qu'il n'était pas présent en Tunisie lors des évènements de Redevef.
- → Demande l'arrêt des intimidations qui visent les ressortissants tunisiens, notamment ceux qui essayent d'apporter leur soutien aux populations du Bassin Minier en lutte pour la vie et la dignité.
- → Dénonce, encore une fois, le contrôle policier exercé sur les citoyens tunisiens vivant à l'étranger visant à les maintenir dans la peur.
- ➡ Rappelle sa solidarité sans faille avec les citoyens tunisiens originaires de Redeyef résidant à Nantes et avec leurs actions et dénonce l'instauration, par les pouvoirs tunisiens, d'un véritable « délit de solidarité ».
- ➡ Exige la libération de Adnane Hajji et de ses camarades détenus suite au mouvement de protestation pacifique et dénonce les simulacres de procès qui visent à criminaliser les luttes sociales en Tunisie.

www.ftcr.eu

### Charte du Maghreb des peuples

Extraits de l'appel adopté par l'Assemblée des Peuples du Forum Social Maghrébin - 25 au 27 Juillet 2008 - à El Jadida - Maroc.

Les participantes et les participants à l'Assemblée Maghrébine, tenue en marge du 1<sup>er</sup> Forum Social Maghreb les 25 – 26 et 27 Juillet à El Jadida :

- 1. considèrent que la dimension maghrébine n'est ni un concept creux, ni une vue de l'esprit, elle correspond non seulement à une histoire séculaire brisée par les guerres coloniales, mais elle est une nécessité actuelle et structurelle face à l'offensive européenne et les tentatives américaines de domination de la région. L'échec des Etats de la région à réaliser l'unité du Maghreb, les conflits régionaux nous mettent dans l'obligation de recherche d'alternatives pour créer un espace maghrébin de paix, de prospérité, de démocratie et de souveraineté populaire.
- 2. S'engagent à contribuer, par la confrontation des idées et le débat démocratique, à la construction d'alternatives face à la logique d'exclusion et aux choix sécuritaires des gouvernants et de formuler des propositions concrètes articulées à des actions efficaces pour que les droits fondamentaux des populations, dans leur diversité, l'emportent sur les considérations sécuritaires et les intérêts financiers les plus étroits.
- **3.** affirment leur engagement pour l'édification d'une région démocratique des citoyen(ne)s et des peuples

- de la région, et pour dégager les voies et les moyens de la réalisation d'un Maghreb de paix, de démocratie, de solidarité et de prospérité partagée,
- ➡ Un Maghreb fier et protecteur de sa diversité culturelle,
- Un Maghreb respectueux des droits des femmes à l'égalité,
- ➡ Un Maghreb qui valorise les organisations communautaires de base des citoyens et citoyennes et permet leur participation à la gestion des affaires publiques dans la dignité et l'égalité,
- ➡ Un Maghreb garantissant les droits des jeunes ainsi que leurs aspirations légitimes à un avenir meilleur,
- ➡ Un Maghreb respectueux de son environnement et jouissant de ses richesses
- → Un Maghreb protecteur des droits des enfants et des personnes en situation difficile ou vulnérable,
- Un Maghreb respectueux des travailleurs et travailleuses et des droits syndicaux,
- ➡ Un Maghreb fondamentalement ancré et enraciné en Afrique et solidaire avec les mouvements pour la paix, la justice sociale, la démocratie dans le monde,
- ➡ Un Maghreb pleinement engagé dans la lutte des mouvements sociaux alter-mondialistes pour un monde meilleur un monde possible.

#### Champs de lutte et de convergence

Le Forum Social Maghrébin, espace privilégié de convergence des mouvements sociaux, associations, syndicats, mouvements pacifistes et mouvements citoyens, de débats sur les thèmes liés aux grands enjeux de la région, sera un des lieux d'articulations de luttes communes, pour :

- La défense et la promotion des droits politiques, économiques, sociaux et culturels et des libertés individuelles et collectives,
- La défense des droits Humains des femmes et la promotion d'une culture de l'égalité,
- L'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, la séparation des pouvoirs et la garantie de l'indépendance de la justice,
- La séparation du politique et du religieux,
- La participation des citoyennes et citoyens à la définition du contenu des réformes économiques, sociales, culturelles et politiques,
- La gestion transparente et la protection des biens publics contre la dilapidation
- La lutte contre l'impunité en matière de violations des Droits Humains et des crimes économiques,

- L'accès des citoyennes et citoyens aux services publics de qualité,
- Le droit à la santé, au logement, à l'enseignement, à la formation et l'accès à l'information,
- L'émergence d'un système éducatif maghrébin, favorisant une recherche scientifique commune, dotée des moyens indispensables à son développement, ainsi qu'une juste valorisation des compétences maghrébines, pour lutter contre la fuite des cerveaux,
- L'ouverture des frontières et le droit à la libre circulation des personnes dans l'espace maghrébin,
- L'intégration économique de la région ainsi que le partage équitable des richesses produites,
- Le respect des droits des migrants et réfugiés au Maghreb,
- La paix et la sécurité collective, et contre la militarisation de la région et dans le monde.

Parce que nous sommes convaincus qu' « Un autre Maghreb est possible: le Maghreb des Peuples ».

www.fsmaghreb.org

# L'international dans nos organisations : SUD Education

Avant l'été, la fédération des syndicats SUD Education a publié un premier numéro du bulletin d'information de sa commission internationale. Au sommaire de n° 0 : manifestations contre la vie chère en Afrique en ce début d'année 2008. - Hébron, la vie, malgré tout ! - Argentine, Carlos Fuentealba. - Algérie, entre luttes et répression – Brèves (Maroc, Japon, Colombie, Tunisie, Françafrique).

www.sudeducation.org



Bulletin d'information de la commission International de la Fédération Sud Education

### L'international sur le site Solidaires

La commission internationale de Solidaires met régulièrement à jour des pages dédiées sur le site de notre Union syndicale :

http://pagesperso-orange.fr/orta/solidint/

Vous y trouverez les **revues internationales** déjà parues, **ce bulletin d'informations**, des dossiers par pays et par thème, et les derniers **communiqués Solidaires** concernant l'international.